ORGANISME ALGERIEN D'ACCREDITATION

ALGERAC
الهيئة الجزائرية للاعتماد
Organisme Algérien d'Accreditation
Etalonnage N°1-1-028

Certificat d'Accréditation

N°: 1-1-028 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

Sarl ALPEC

Adresse : 01, Coopérative du 23 Octobre 1976 - Es Sénia
ORAN - ALGERIE

est accrédité selon la norme **ISO/CEI 17025:2017** et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'Etalonnage suivantes :

- ✓ **Pression.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 31/01/2022
Date de fin de validité : 30/01/2025

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA

ALGERAC